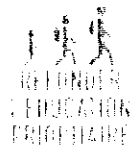


académie
Poitiers

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



collège
Romain Rolland

académie
Poitiers

Projet du REP + Romain Rolland Soyaux (16) 2015 – 2019



1. La composition du réseau

| Nom du collège | REP ou REP+ | Téléphone | Adresse électronique |
|------------------------|-------------|----------------|----------------------------|
| Collège Romain Rolland | REP+ | 05.45.95.50.33 | Ce.0160100x@ac-poitiers.fr |

| Circonscription du 1 ^{er} degré | Téléphone | Adresse électronique |
|--|----------------|---------------------------------|
| Circonscription Angoulême-Est | 05.45.95.50.10 | Ce.angouleme.est@ac-poitiers.fr |

| Ecoles élémentaires | Hors éducation prioritaire, REP ou REP+ | Téléphone | Adresse électronique |
|------------------------|---|----------------|----------------------------|
| Ecole Jean Monnet | REP+ | 05.45.95.25.36 | Ce.0160249j@ac-poitiers.fr |
| Ecole Edouard Herriot | REP+ | 05.45.95.47.45 | Ce.0160230n@ac-poitiers.fr |
| Ecole Célestin Freinet | REP+ | 05.45.95.03.61 | Ce.0160229m@ac-poitiers.fr |

| Ecoles maternelles | Hors éducation prioritaire, REP ou REP+ | Téléphone | Adresse électronique |
|-----------------------------|---|----------------|----------------------------|
| Ecole Paul Eluard | REP+ | 05.45.92.23.67 | Ce.0160912@ac-poitiers.fr |
| Ecole Pauline Kergomard | REP+ | 05.45.95.17.57 | Ce.0160769z@ac-poitiers.fr |
| Ecole Julie-Victoire Daubié | REP+ | 05.45.95.45.91 | Ce.0160261x@ac-poitiers.fr |
| Ecole Charles Perrault | REP+ | 05.45.95.49.06 | Ce.0160262y@ac-poitiers.fr |

2. Les constats initiaux (en lien avec le projet d'école, le projet d'établissement, le contrat d'objectifs ECLAIR)

| | |
|---------------------|--|
| 2015 | L'essentiel |
| Points forts | <ul style="list-style-type: none">- Le recours à des stratégies pédagogiques efficaces : PDMQDC, MACLE, co-enseignement, co-animation. <i>(Priorité 1)</i>- Les dispositifs spécifiques : classe des moins de 3 ans, atelier allemand en cycle 3, classe bi-langue au collège.- La motivation, la bonne entente, les idées foisonnantes des équipes, leur capacité à travailler ensemble. <i>(Priorité 4)</i>- Les projets inter degrés : rencontres CM2/sixième : petits déjeuners, journées bi langues, semaine de la science, semaine des mathématiques. <i>(Priorité 2)</i>- Le climat scolaire apaisé <i>(Priorité 2)</i>- Les relations de confiance entre l'école et la famille. <i>(Priorité 3)</i>- La stabilité des équipes du premier degré, du RASED et l'engagement de l'ensemble du personnel. <i>(Priorité 5)</i> |
| Points de vigilance | <ul style="list-style-type: none">- La lisibilité et la cohérence des projets au sein du réseau. <i>(Priorité 6)</i>- Les grandes difficultés langagières : la pauvreté du lexique et de la syntaxe. <i>(Priorité 1)</i>- Les difficultés sociales et éducatives davantage marquées. <i>(Priorité 3)</i>- L'organisation du temps de travail en équipe de cycle, la construction d'outils communs. <i>(Priorité 2)</i>- La coéducation école /famille, à renforcer <i>(Priorité 3)</i>- La nécessaire stabilité des enseignants du second degré, à consolider. <i>(Priorité 5)</i>- L'accueil des élèves allophones au collège. <i>(Priorité 2)</i>- L'absence de mixité sociale. <i>(Priorité 3)</i>- Le nombre croissant d'élèves à besoins spécifiques. <i>(Priorité 2)</i> |

3. Le projet de réseau 2015 – 2019 reprend les 6 axes du Référentiel pour l'éducation prioritaire

Priorité 1. Garantir l'acquisition du lire écrire parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.

| 1 : Le Langage oral | | | |
|---|--|--|---|
| Constats initiaux ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves ne savent pas argumenter. - Des résultats perfectibles à l'oral d'Histoire des Arts du DNB et à l'oral du rapport de stage d'observation (troisième). | <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer le langage oral comme un outil de construction de savoir (Passerieux –Bautier) - Développer le langage oral des élèves pour passer du langage quotidien au langage des savoirs et des disciplines (secondarisation). - Enrichir de la maternelle au collège le réservoir lexical et syntaxique. - Rendre les élèves capables d'exprimer clairement leur pensée. | <p>- Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Accroître la vigilance dans l'étyage du langage oral (en proposant des interactions de plus en plus fécondes). ➤ 2. Conduire un travail quotidien en langage oral dans toutes les classes. ➤ 3. Expérimenter des ateliers philosophiques et des débats, apprendre à argumenter dans tous les cycles (cf. S. Connac). ➤ 4. Intégrer le numérique comme outil et support pour enrichir le vocabulaire et créer des images mentales. ➤ 5. Développer les échanges et analyses de pratiques entre tous les degrés d'enseignement sur les pédagogies du langage oral. <p>- Cycle 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser chaque jour des groupes de langage (40 minutes par jour) cf. A. Ouzoulias Création d'un imagier de la petite section à la grande section dans toutes les écoles, transmis au cycle 2. Ateliers de catégorisation : intervention des assistants pédagogiques. <p>- Cycle 2/ cycle3 /cycle 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un cahier outils, pour parler et écrire : cartes mentales, fiches « marquées ». Parcours « expression » au collège : pratique théâtrale, débats citoyens, transposer le parcours expression aux EPI et à l'accompagnement personnalisé en favorisant la co intervention et la transdisciplinarité. | <p>2015-2019</p> <p>2016-2019</p> <p>2015-2019</p> <p>2016</p> <p>2015-2016</p> <p>2016-2019</p> |
| | | | <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluations diagnostiques GS (à partir du « livret vert »). - Résultats aux épreuves orales du nouveau DNB (portant sur l'un des projets menés dans le cadre des EPI, du Parcours avenir, du Parcours citoyen ou du Parcours d'éducation artistique et culturelle) et aux oraux de rapport de stage de troisième. |

2 : La production d'écrits

| Constats initiaux, ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|--|--|---|------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - L'impact de la faible maîtrise de la langue écrite sur l'ensemble des matières enseignées. | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre tous les élèves en réussite. - Ecrire de manière autonome des textes courts sans erreur. | <p>- Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Faire produire quotidiennement des textes courts, voire très courts à partir de situations génératrices. (Cf. Ouzoulias). | 2015-2019 | <ul style="list-style-type: none"> - Evolution des acquis au regard des évaluations diagnostiques : - en CP - en CE2 |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les acquis orthographiques ne sont pas réinvestis dans les productions d'écrits. | <ul style="list-style-type: none"> - Faire jouer à la SEGPA son rôle d'inclusion, en appui sur le dispositif MACLE. - Améliorer la fluence de lecture. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2. Offrir des situations d'apprentissage exigeantes mais favorisant la réussite des élèves (dictée sans erreur, frigo ; cahier outils ; écrire à partir d'images séquentielles) : apporter à chaque élève un cadre de travail propice aux progrès, favoriser la co-intervention pour accompagner les élèves au plus près de leurs besoins : PDMDC, interventions des professeurs ressources sur l'exigence de la trace écrite aux cycles 3 et 4. | 2016-2019 | <ul style="list-style-type: none"> - en sixième - Notes au DNB en production d'écrits et en dictée. |
| <ul style="list-style-type: none"> - La production d'écrits en cycle 2 est un outil dans l'apprentissage de la lecture. - Le dispositif MACLE expérimenté depuis 2014. | | <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3. Utiliser et enrichir un cahier outil pour lire et écrire, adapté à chaque cycle (analogie orthographique, utilisation du dictionnaire phonologique Eureka). ➤ 4. Renforcer et étendre le dispositif MACLE sur tout le cycle 3, être accompagné par un chercheur sur ce dispositif. | | <ul style="list-style-type: none"> Quantification des aides apportées par le RASED. |
| | | <ul style="list-style-type: none"> - cycle 1 et 2 : Enseigner la « compréhension de la graphophonologie » (cf. Ouzoulias) : GS, CP. - cycle 3 et 4 : Enseigner la compréhension des textes narratifs (cf. : Gaigoux, « lector-lectrix »). | | |

3 : Construction de la pensée logique : la résolution de problèmes

| Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|---|---|--|------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés dans les représentations mentales. - Au regard des évaluations diagnostiques en mathématiques en sixième (2014/2015) : les compétences de base en numération et en résolution de problèmes ne sont pas acquises. | <p>Acquérir une pensée logique basée sur une bonne maîtrise de la résolution de problème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Viser une bonne maîtrise des premiers nombres en cycle 2. - Renforcer les compétences en calcul mental pour explorer les propriétés du nombre et accroître les connaissances en numération. - Développer le raisonnement logique. - Mutualiser les démarches et les pratiques | <p>- Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Placer les élèves en situation de recherche de la PS à la troisième, travailler des situations de tâches complexes. ➤ 2. Travailler à partir de défis en inter-degrés : semaine de la science, semaine des maths : mise en place d'un parcours scientifique de réseau (intégrer les élèves de SEGPA). <p>- Cycles 1 et 2 : renforcer l'acquisition des premiers nombres à travers des situations de jeux, de découverte (S. Moisan).</p> <p>- Cycle 3 : mettre en place des évaluations diagnostiques communes à l'entrée en sixième.</p> <p>- Cycle 4 : parcours scientifique classes de cinquième et quatrième.</p> | 2015-2019 | <ul style="list-style-type: none"> - Evolution des acquis au regard des évaluations diagnostiques : - en CP - en CE2 - en sixième - Taux de réussite au DNB et analyse des orientations en fin de troisième. |

4 : Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements

| Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà | Objectifs, perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|---|--|--|------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Enseignants sensibilisés à la nécessité d'explicitation des procédures. | <ul style="list-style-type: none"> - Développer une pédagogie explicite et permettre aux élèves de saisir le sens des apprentissages. - Permettre une « activité de pensée » pour construire des concepts, passer des savoirs de la vie aux savoirs des disciplines : « secondarisation ». | <p>- Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Expérimentation du cahier d'apprentissage (« le journal des apprentissages, un outil contre les inégalités scolaires », Caroline SCHEEPERS). ➤ 2. Utilisation renforcée de l'évocation orale et écrite pour traduire les processus de pensée. | 2017-2019 | <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire annuel auprès des équipes sur les procédures d'explicitation. - Evaluation du contenu du cahier d'apprentissage sur un panel. |

Priorité 2. Conforter une école bienveillante et exigeante.

| 1 : Projets et organisations pédagogiques et éducatives | | | |
|--|--|---|---|
| Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà | Objectifs, perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) |
| <ul style="list-style-type: none"> - Des projets fédérateurs inter-degrés qui favorisent le vivre ensemble et valorisent les travaux des élèves : ZEP/DIT, Soyaux à la page, semaine de la science, rencontres sportives, rencontres langues étrangères, AS, projet foyer. | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le vivre ensemble, un climat scolaire serein et l'appartenance à une communauté scolaire. - Réduire les inégalités sociales dans l'accès à la culture. - Faire jouer à la SEGPA son rôle d'inclusion | <p><u>Favoriser la pédagogie de projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Poursuivre les projets fédérateurs et les enrichir : ZEP/DIT et « Soyaux à la page » (en partenariat avec la mairie de Soyaux et l'association pour l'école ouverte). ➤ 2. Soutenir les projets de l'association sportive, de l'USEP, du foyer du collège, le cross inter-degrés, favoriser les voyages scolaires avec des objectifs précis. ➤ 3. Pérenniser le dispositif collège ouvert : 3 semaines par an (vacances d'automne, de printemps, d'été) ➤ 4. Créer un parcours artistique et culturel de réseau en partenariat avec le pôle culturel et associatif Soëlys : cahier de parcours artistique et culturel pour chaque élève. | <p>2015-2019</p> <p>- Nature et type de projets (nombre d'enseignants, niveaux concernés, nombre d'élèves, nature des projets).</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> - Bonne continuité cycle 1 - 2 et cycle 3 - 4 : conseils de cycles, organisation de journées charnières. - Bonne liaison école-collège à travers les projets inter-degrés. - La continuité école /collège doit être améliorée. | <ul style="list-style-type: none"> - Construire le nouveau cycle 3 en cohérence avec les équipes et les programmes : un cycle adopté aux particularités du réseau. | <p><u>Renforcer la continuité entre les cycles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. S'appuyer sur le conseil école/collège pour piloter les actions inter-degrés de la maternelle au collège. ➤ 2. Etablir des progressions logiques et adaptées au réseau ➤ 3. Renforcer l'organisation de la journée d'accueil des futurs 6èmes | <p>2015-2019</p> <p>2016/2017</p> |

- 4. Renforcer le partage de services entre les écoles et le collège.
- 5. Renforcer la participation des enseignants de CM2 au conseil de classe et des professeurs du collège au conseil de cycle.

- Bon climat scolaire dans le réseau grâce à des pédagogies ou activités coopératives et à l'investissement des équipes.

- Des enfants montrent des difficultés à vivre ensemble ; ils expriment de la violence physique et/ou verbale au sein de l'école (primaire-collège) et dans leur environnement familial.

- Favoriser le vivre ensemble et le statut d'élève citoyen en privilégiant la coopération.

- Favoriser le développement des compétences psychosociales des élèves en favorisant un environnement scolaire et familial favorable à leur épanouissement.

Améliorer le climat scolaire en favorisant le « vivre ensemble » :

- 1. Elargir le CESC du collège aux écoles pour des actions communes et cohérentes sur le thème de la santé et de la citoyenneté.
- 2. Poursuivre la mise en place du projet de développement des compétences psychosociales en partenariat avec l'IREPS.
- 3. Mettre en œuvre et développer le conseil de vie collégienne, en lien avec le « parcours citoyen ».

2015-2019

- Evolution du nombre de conseils de discipline, du nombre de commissions éducatives.

- Nombre de signalement remontés à la DSDEN.

- Nombre d'équipes éducatives liées au comportement.

- Enquête annuelle sur le climat scolaire (APS et coordonnateur).

-Réseau connecté préfigurateur.

- Faire du numérique un nouveau support pédagogique.

Apprendre avec le numérique :

- 1. Poursuivre l'expérimentation de l'utilisation des tablettes au collège
- 2. Expérimenter les classes mobiles dans le premier degré.
- 3. Réaliser le projet partenarial avec le « Créalab » d'Angoulême et le GA : « une meilleure information pour une meilleure image » : impliquer les élèves dans l'amélioration de l'image de l'établissement.

2015-2019

-Nombre de projets ou de dispositifs utilisant des supports numériques.

2 : Evaluation des élèves - "Évaluer, c'est donner de la valeur."

| Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà | Objectifs, perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|--|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Démotivation face à l'échec scolaire. - Les élèves ne saisissent pas l'enjeu de l'évaluation. - Livret d'évaluation peu lisible par les parents : l'élève ne peut pas rendre compte de ses progrès. - Absence de mutualisation des évaluations diagnostiques. | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'évaluation lisible et positive : un véritable outil de transmission entre l'élève, l'école et la famille. - Mettre en œuvre une évaluation valorisant les réussites des élèves. - Ne pas toujours évaluer par des notes (rendre possible l'absence de notes sur certains dispositifs). | <p style="text-align: center;">Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Mettre en place des évaluations diagnostiques au service de la réussite des élèves, des démarches pédagogiques et de la formation avec le RASED, enseignants des classes, professeurs ressource premier degré et enseignants de Français et de mathématiques. ➤ 2. Mettre en place des outils d'évaluation et des livrets de progrès : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un livret de progrès pour le cycle 1. - Mise en œuvre d'un livret de progrès en langage oral pour les cycles 2 et 3. - Mise en place d'évaluations différenciées (autoévaluation, bonus, tâches simples et tâches complexes, etc.) ➤ 3. Conforter des dispositifs sans notes (MACLE) | <p style="text-align: center;">2016/2017</p> <p style="text-align: center;">2016/2017</p> <p style="text-align: center;">2016/2017</p> <p style="text-align: center;">2015-2019</p> | <p style="text-align: center;">Évaluation des résultats aux évaluations diagnostiques.</p> |

3 : Suivi des élèves

| Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà | Objectifs, perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|---|--|---|------------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire au sein du collège. - Accompagnement des élèves en difficultés : AD, APC, tutorat. - Commissions éducatives - Conseils de suivi des élèves au collège (milieu de trimestre) - Partenariat avec la mairie et le CLSPD. | <ul style="list-style-type: none"> - Eviter le décrochage scolaire - Faire découvrir le monde du travail aux élèves. - Donner des perspectives d'orientations aux élèves. | <p>-Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Poursuivre les dispositifs d'accompagnement personnalisés à tous les niveaux. ➤ 2. Charte entreprise /quartier : favoriser la découverte du monde de l'entreprise, en appui sur l'outil Folios. | <p>2015-2019</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conventions et de partenariats. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Conseils de suivi des élèves au collège (milieu de trimestre) - Partenariat avec la mairie et le CLSPD. | | <p>- Cycle 1, 2, 3 : Pérenniser l'équipe de suivi des élèves en lien avec le RASED.</p> <p>- Cycle 3 et 4 : Améliorer et repenser la prise en charge des PPRE passerelleèmes par une vigilance commune.</p> <p>- Cycle 4 : Renforcer et pérenniser le parcours avenir et les cordées de la réussite.</p> | <p>2015-2019</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs d'orientations. |

Priorité 3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

| 1 : Coopérer avec les parents | | | |
|---|--|--|--|
| La coopération avec les parents se construit de façon systémique et sur le long terme en prenant appui sur des questionnements de base et des orientations pour l'action. | | | |
| Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place. | Echéance (année) |
| <ul style="list-style-type: none"> - Un lien école-famille amorcé depuis plusieurs années. - Bonne relation de confiance entre les équipes enseignantes et les familles, en particulier à l'école maternelle. - Implication insuffisante de certaines familles vis-à-vis du scolaire. - Inquiétude des familles face à l'institution. - Enseignants parfois démunis face à la diversité culturelle des familles. | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien entre les familles et l'école. - Construire un statut de parent citoyen à l'école et dans le quartier. - Renforcer la coéducation. - Permettre aux parents de comprendre et de maîtriser les enjeux de la réussite scolaire de leurs enfants. - Construire et développer en équipe éducative une « posture commune » face aux parents des élèves accueillis. | <p>Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Utiliser l'interculturalité des familles comme un levier pour la coéducation et la réussite scolaire (cf. : AFaLaC). ➤ 2. Organiser des réunions de rentrée échelonnées par cycle, un protocole unique pour les départs anticipés et les arrivées tardives, le partage de moments conviviaux en coéducation avec les familles, création d'un film présentant la pédagogie du réseau (extraits de séances...). ➤ 3. Planifier une semaine des parents (accueil des parents dans les classes) ➤ 4. Proposer des lieux d'écoute et de paroles entre parents : « mercredi des parents en maternelle », café des parents (avec le CSCS-FLEP, papothèques). ➤ 5. Poursuivre la mise en place d'ateliers sociolinguistiques (ASL). (En partenariat avec la ville de Soyaux et l'association DECLICS). | <ul style="list-style-type: none"> - Participation des familles aux différents événements proposés (remise des bulletins, semaine des parents). - Taux de participation aux mercredis des parents - Taux de participation aux élections des parents d'élèves. - Taux de participation aux moments conviviaux proposés. |
| | | | 2015/2016 : conférence sur l'interculturalité. 2015-2019 2016/2017 2016 |

2 : Coopérations avec les partenaires

| Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|--|---|--|--|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses actions pas toujours en cohérence. - Un partenariat fort entre institutions et associations autour des familles du quartier. | <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier donner de la cohérence aux actions en partenariat | <p>Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. <i>Création d'une commission : « Ecole/famille/quartier » pour donner plus de cohérence aux nombreuses actions et co-construire des projets en direction des familles.</i> ➤ 2. <i>Participation au PEPS (projet éducatif partagé soldjadicien) pour obtenir une meilleure cohérence des actions.</i> ➤ 3. <i>Participation des pilotes aux réunions des différents partenaires.</i> | <p>2015/2017</p> <p>2015/2019</p> <p>2015/2019</p> | |

Priorité 4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.

| Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|--|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Une équipe de réseau stable et motivée. - Un bon climat de travail. - Des difficultés à mettre en place des temps communs de concertation « école/collège ». - Un manque de temps dégagé pour travailler par cycle. | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les temps de réflexion collectifs : construction collective des projets - Favoriser les temps d'échanges et le dialogue interprofessionnel. | <p>Tous cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Communiquer, dès la rentrée, le calendrier du réseau (planning des concertations, des actions, des conseils de cycle) ➤ 2. Dégager du temps institutionnalisé pour le cycle 3 (école /collège). ➤ 3. Mettre en place un espace commun de partage numérique. ➤ 4. Conforter les actions de co-observation, d'échanges et d'analyses de pratiques sur les priorités pédagogiques définies dans le projet de réseau (temps de concertation). ➤ 5. « Cibler » une demi-journée dans la semaine au collège pour travailler en interdisciplinarité, en groupe, dans un parcours annualisé. ➤ 6. Mettre en place des groupes d'analyses réflexives des situations professionnelles. ➤ 7. Mettre en place du travail en équipe accompagnée par un chercheur. | <p>2015-2019</p> <p>2016/2017</p> <p>2015-2019</p> <p>2016-2019</p> <p>2017</p> <p>2016</p> | <p>Calendrier prévisionnel des actions en inter degré.</p> |

Priorité 5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.

| Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|--|--|---|---|--|
| - Stage d'accueil des nouveaux arrivants. - Manque de connaissances des professionnels sur les différentes cultures des élèves : communication difficile. - Collège et réseau « connectés » mais pas de formation sur le numérique. - Besoin d'apports théoriques et pratiques sur l'évaluation positive. | - Favoriser une meilleure connaissance des élèves et des familles. - Viser une meilleure connaissance des grands principes à l'œuvre dans les cultures d'origine de nos élèves. | Tous cycles : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Stage d'accueil des nouveaux arrivants, à pérenniser ➤ 2. Formation sur la communication interculturelle, le dialogue avec les familles. 2016 ➤ 3. Formation sur l'utilisation des outils numériques au service de la pédagogie. 2016-2019 ➤ 4. Formation sur le langage oral comme outil de construction de savoir. 2015- 2019 ➤ 5. Formation sur la pédagogie de l'oral. 2017-2018 ➤ 6. Formation à l'analyse des productions orales. 2018 ➤ 7. Formation sur l'évaluation positive. 2018 ➤ 8. Formation sur la transdisciplinarité (collège) 2016-2018 ➤ 9. Formation sur la production d'écrits + MACLE. 2017-2018 ➤ 10. Formation sur le cahier d'apprentissage. | A chaque rentrée (dans les 15 premiers jours) | Nombre de formations et satisfactions des enseignants. |

Priorité 6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

| Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà | Objectifs, Perspectives | Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place | Echéance (année) | Indicateurs |
|--|--|---|-----------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Un manque de clarté dans la définition des missions de la coordinatrice et des professeurs ressources. - Une communication insuffisante entre les différents REP+ de l'académie. - Des temps de rencontres dans le réseau trop peu anticipés, sans lettre de missions ou convocation officielle. | <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une connaissance de tous du fonctionnement du réseau et du rôle de chacun. - Améliorer l'efficacité de l'animation du réseau. - Clarifier, expliciter les missions du poste de coordination. - Renforcer le lien avec le pilotage académique et les autres REP+ de l'académie : définir les formes de collaborations. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1. Renouveler la lettre de mission de la coordinatrice et des professeurs ressources. ➤ 2. Programmer des rencontres régulières entre la coordinatrice et chacune des équipes, entre la coordinatrice et les pilotes. ➤ 3. Construire un calendrier des rencontres au sein du REP+ (besoin d'ordre de missions et de convocation). ➤ 4. Poursuivre les projets communs à l'EG et à l'EGPA. | <p>2016/2017</p> <p>2016-2019</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Nombres de rencontres et taux de participation. - Chaque acteur du réseau est capable au plus tôt de l'année scolaire de connaître ces moments. |

4. Rappel des 4 axes du projet académique au 1^{er} septembre 2015

- Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par une mise en liaison des établissements : réseaux **ECLORE**, Ecoles Collèges Lycées pour l'**O**rientation et la **R**éussite des Elèves.
- Promouvoir une école inclusive
- Faire entrer l'Ecole dans l'ère du numérique
- Offrir une formation de qualité pour les personnels d'enseignement et d'éducation tout au long de leur vie

5. Dispositifs spécifiques sur le réseau.

○ La scolarisation des moins de 3 ans :

- Une classe d'accueil des moins de 3 ans à l'école Charles Perrault.
- Un lieu passerelle : dispositif spécifique renforçant l'adaptation des enfants à l'école, le lien et la confiance avec les familles des élèves de TPS et PS.
- Un accueil de TPS dans les quatre écoles maternelles du réseau en fonction des places disponibles.
- **Une commission annuelle entre les différents partenaires (Mairie- structures d'accueil petite enfance- PMI) et les responsables du réseau existe afin de répartir les élèves de TPS dans les structures. Les conditions d'admission et d'accueil y sont discutées et formalisées.**

○ Le dispositif Plus de maîtres que de classes :

- Leurs interventions sont ciblées prioritairement sur les niveaux CP/CE1. Ils contribuent à faire atteindre les objectifs prioritaires : maîtrise du langage oral et productions d'écrits.
- L'équipe pédagogique et les M+ « Co-construisent » des démarches et gestes professionnels qui doivent profiter au plus grand nombre d'élèves (nourrir les élèves les plus compétents, faire progresser les plus en difficulté).
- Les M+ interviennent au minimum 2 fois par semaine dans les classes.
- Les personnels concernés (3 ETP) :
 - école J. Monnet (7 classes) : 1 tps plein
 - école E. Herriot (4 classes) : 1 tps plein
 - école C. Freinet (4 classes) : ¼ temps ; ¾ temps

○ Les Assistants pédagogiques

- 5 assistants pédagogiques : chacun est référent d'1 niveau au collège.
- Temps d'intervention : 16 h pour l'aide aux devoirs ; 25 h de co-intervention au collège ; 26h de co-intervention dans les écoles.
- Ils ont en charge l'aide aux devoirs et le tutorat au collège. Ils interviennent dans les classes du réseau en lien avec les priorités du projet de réseau.

- Cadre d'intervention :

- Ils assurent exclusivement des fonctions d'appui aux personnels enseignants.
- Ils ne prennent pas en charge les élèves en difficultés.
- Ils sont dans la classe avec l'enseignant pour permettre à celui-ci d'accompagner tous les élèves (co-intervention).
- Ils ne font ni APC, ni récréation, ni accompagnement de sorties (sauf projets pédagogiques spécifiques avec accord de l'IEN et du Principal).
- Ils ne doivent en aucun cas se retrouver seul(e) dans la classe ou avec un groupe d'élèves sans séance préparée par l'enseignant.
- Les préparations de classe ou les corrections ne relèvent pas de leurs compétences.
- Ils doivent être informés en amont des séquences prévues en leur présence.

- En 2015-2016 : interventions des AP sur 2 périodes en école maternelle : situations langagières, activités de catégorisation.

○ **Les professeurs ressources**

- Ils ont une lettre de mission.
- 5 professeurs ressources (37h /semaine) en 2015/2016 :
 - Une professeure ressource, premier degré : 21 h /semaine dont 1 de concertation ; référente du niveau 6ème, elle prépare et organise les MACLE, co-intervient dans les classes (notamment sur la compréhension de l'implicite en cycle 3)
 - Une professeure de lettres : 6 h /semaine dont 1 de concertation ; référente du niveau 5ème, elle est en charge du « parcours expression ».
 - Une professeure d'espagnol : 5 h/semaine dont 1 de concertation ; référente du niveau 4ème, elle est également référente des projets sur la citoyenneté.
 - Une professeure de SVT : 2h/ semaine dont 1 de concertation, référente du « parcours scientifique ».
 - Une professeure d'allemand : 3h/ semaine ; référente pour les parcours de l'élève, la découverte du monde professionnel et les ateliers de sensibilisation à la langue allemande dans les classes de CM1 et de CM2.

6. Annexes actualisées chaque année

o La composition du conseil école-collège :

- 4 enseignants de cycle 3 du premier degré, désignés par les équipes lors de la réunion de rentrée du réseau (deuxième ou troisième mercredi de septembre).
- Le professeur ressource premier degré
- 5 enseignants de sixième dont les professeurs principaux et l'enseignant de SEGPA.
- Le principal
- L'IEC de circonscription
- La coordonnatrice

o L'organigramme du pilotage du réseau

- Les pilotes du réseau :

Monsieur Stanowski, Principal du collège Romain Rolland

Monsieur Casalini, IEC

Monsieur Himy IA-IPR référent

- La coordonnatrice (dont les missions sont à redéfinir dans le cadre du pilotage académique) :

Nadège Labracherie

- Le comité de pilotage restreint :

Les pilotes et la coordonnatrice

o Les personnes référentes :

- Les conseillères pédagogiques de circonscription

Mesdames Broch et Pluyaud.

- « Les membres du conseil pédagogique de réseau » :

Selon les besoins : les conseillères pédagogiques de la circonscription, la coordonnatrice de réseau, les professeurs ressource, la coordonnatrice académique et le chargé de formation premier degré à l'inspection académique.

Leur rôle : suivi et préparation des concertations et des formations, des dispositifs pédagogiques spécifiques.

- Le conseiller pédagogique en charge de la formation départementale (IA 16) :

Monsieur Vairon

- Les chargées de mission du Centre Académique de Ressources pour l'Education Prioritaire, coordonnatrices académiques des réseaux d'éducation prioritaire

Sabine Terpereau (correspondante locale) - Carole Rousseau - Blandine Gaudio

PERFORMANCES : COLLÈGE ROMAIN ROLLAND

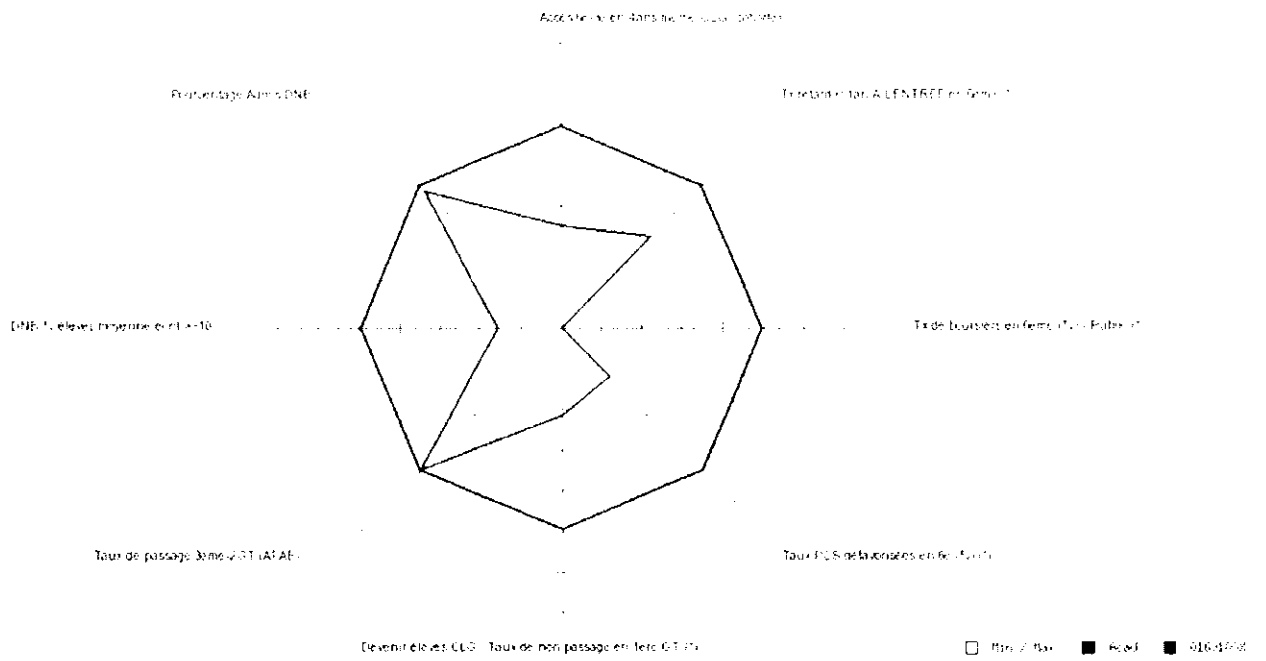
Parcours

| Accès 6^e-3^e en 4ans même CLG (cohortes) | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Académie (Pu) | 71,38 | 71,72 | 74,29 | 75,05 | 75,9 |
| Charente (Pu) | 72,82 | 70,83 | 72,84 | 73,24 | 73,93 |
| Etablissement | 68,97 | 48,89 | 53,49 | 62,75 | 59,57 |
| Effectif | 58 | 45 | 43 | 51 | 47 |
| Taux de passage 3^eme-2GT (APAE) | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Académie (Pu) | 56,17 | 56,62 | 58,99 | 60,43 | 61,6 |
| Charente (Pu) | 54,5 | 54,3 | 55,51 | 57,17 | 58,08 |
| Etablissement | 41,67 | 56 | 31,43 | 47,06 | 61,54 |
| Effectif | 36 | 50 | 35 | 34 | 39 |
| Taux de passage 3^eme-Form.Prof (APAE) | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Académie (Pu) | 23,28 | 23,24 | 22,77 | 22,42 | 20,94 |
| Charente (Pu) | 24,56 | 25,85 | 25,04 | 23,76 | 23,26 |
| Etablissement | 44,44 | 24 | 34,29 | 38,24 | 30,77 |
| Effectif | 36 | 50 | 35 | 34 | 39 |
| Devenir él. du CLG : 2nde GT vers 1^{ère} Gén | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Académie (Pu) | 64,79 | 65,02 | 65,81 | 66,12 | 66,15 |
| Charente (Pu) | 62,38 | 62,73 | 62,43 | 66,46 | 66,03 |
| Etablissement | 34,48 | 21,43 | 28,57 | 63,64 | 35,29 |
| Effectif | 29 | 14 | 28 | 11 | 17 |
| Devenir él. CLG : 2nde GT vers 1^{ère} Tech | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Académie (Pu) | 19,7 | 20,08 | 20,89 | 21,03 | 20,54 |
| Charente (Pu) | 20,34 | 18,07 | 20,19 | 19,99 | 18,24 |
| Etablissement | 34,48 | 57,14 | 35,71 | 27,27 | 29,41 |
| Effectif | 29 | 14 | 28 | 11 | 17 |

Résultats

| Pourcentage Admis DNB | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Académie (Pu) | 84,54 | 86,06 | 86 | 84,69 | 85,69 |
| Charente (Pu) | 84,23 | 84,95 | 85,3 | 83,24 | 84,87 |
| Etablissement | 58,82 | 73,33 | 69,23 | 69,7 | 84,21 |
| Effectif | 34 | 45 | 26 | 33 | 38 |
| DNB - Moyenne Contrôle continu | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Académie (Pu) | 13,04 | 13,13 | 13,42 | 13,08 | 13,15 |
| Charente (Pu) | 12,93 | 12,96 | 13,26 | 12,93 | 12,99 |
| Etablissement | 11,58 | 12,27 | 12,2 | 12,21 | 12,73 |
| Effectif | 34 | 45 | 26 | 33 | 38 |
| DNB % élèves moyenne écrit >=10 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| Académie (Pu) | 63,92 | 72,57 | 65,72 | 70,61 | 73,54 |
| Charente (Pu) | 64,05 | 72,07 | 64,88 | 68,59 | 72,5 |
| Etablissement | 32,35 | 51,11 | 48 | 39,39 | 43,24 |
| Effectif | 34 | 45 | 25 | 33 | 37 |

Annexe 2 : Radar du collège Romain Rolland



7. Echancier

Evaluation et avenant :

Ce projet de réseau sera l'objet d'une évaluation annuelle à compter du mois de mai 2017.

Il pourra faire l'objet d'un avenant chaque année, si nécessaire.

SIGNATURE DU PROJET

MADAME LA RECTRICE, CHANCELIERE DES UNIVERSITES

ANNE BISAGNI-FAURE

MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA CHARENTE

DOMINIQUE BOURGET

MONSIEUR LE PRINCIPAL DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND

BENOIT STANOWSKI

MONSIEUR L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION D'ANGOULEME-EST

MICHEL CASALINI
